

Mise en ligne : 19 juillet 2014.  
Dernière modification : 1<sup>er</sup> novembre 2023.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## HÔTEL DE FRANCE, Hanoï angle bd Dong-Kanh et Rollandes

MAISON MAILLARD  
ROBAGLIA & Cie successeurs  
108, rue Jules-Ferry, Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1922)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Emile\\_Maillard-Hanoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Emile_Maillard-Hanoi.pdf)

Mademoiselle BOUJON, quittant la direction de la pâtisserie MAILLARD, informe sa nombreuse clientèle que la correspondance à elle adressée devra, à l'avenir, lui être envoyée à l'HÔTEL DE FRANCE, dont elle est propriétaire.

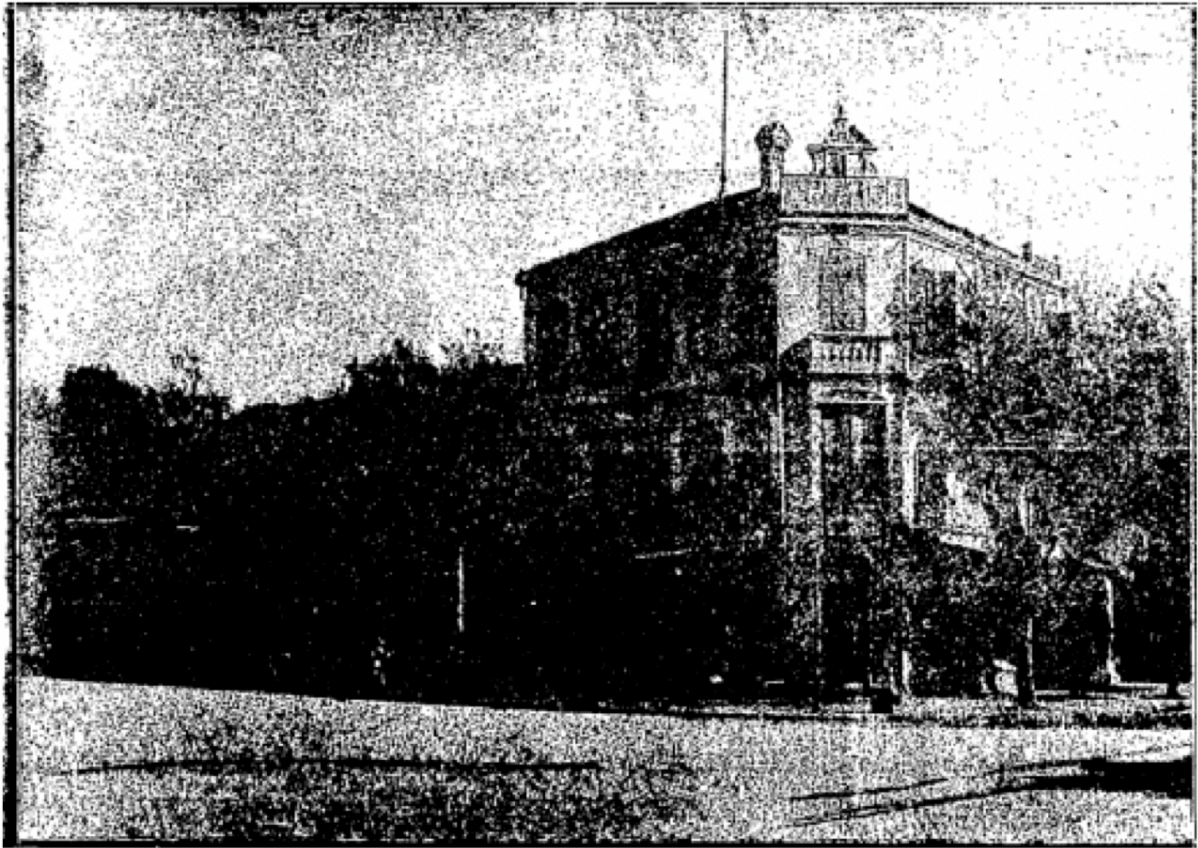
---

Un nouvel hôtel à Hanoï  
L'Hôtel de France  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 avril 1922)

En présence de la crise des logements qui a fait prendre à beaucoup de personnes l'habitude de vivre à l'hôtel, en présence du développement des affaires et du tourisme au Tonkin, amenant un courant sans cesse croissant de voyageurs, le besoin d'un nouvel hôtel se faisait vivement sentir, en particulier d'un hôtel pour les familles et pour les longs séjours.

C'est à ce besoin qu'a répondu l'Hôtel de France, créé en janvier 1921 par M<sup>lle</sup> Boujon.

M<sup>lle</sup> Boujon s'était fait connaître au Tonkin depuis plusieurs années déjà en reprenant la pâtisserie-confiserie Maillard



Hôtel de France : vue générale au croisement des boulevards Đông-Khanh et Rollandes

et en lui donnant une extension nouvelle : avec salle de thé et organisation de banquets. La réputation de la cuisine de M<sup>lle</sup> Boujon fut bien vite établie ; aussi, lorsqu'elle annonça qu'elle ouvrait un hôtel, le succès en fut assuré dès le premier jour et n'a fait que croître de mois en mois.

Pour pouvoir s'y consacrer davantage, M<sup>lle</sup> Boujon céda la maison Maillard à MM. Robaglia et Cie. Elle songea alors au développement de l'hôtel, construisit une magnifique salle à manger entourée de jardins, un garage et de nouvelles salles de bains.

L'hôtel est admirablement situé au coin du boulevard Đông-Khanh et du boulevard Rollandes, en face des magnifiques magasins de soieries et nouveautés de MM. Vu-van-An et Cie, à côté des Grands Magasins Réunis.

C'est de tous les hôtels le plus rapproché de la Gare ; bien qu'en plein centre, tout près de la partie la plus animée de la ville, il se trouve dans un quartier paisible et bien aéré.

Les chambres sont au nombre de 22 dont seize appartements composés chacun de : chambre à coucher, salon et salle de bains, et six chambres avec salle de bain.

Un vaste salon de musique, jeu et lecture, occupe au rez-de-chaussée toute l'extrémité de l'immeuble donnant sur les deux boulevards et sur le jardin de l'hôtel.

La salle à manger occupe, comme cela se fait à Java, un bâtiment spécial qui vient d'être construit dans ce but. Très vaste, elle peut recevoir par petites tables jusqu'à 150 convives. En quelques instants, elle se transforme en salle de bal où de concert et les soirées s'y succèdent en hiver à de fréquents intervalles.

La réputation de mademoiselle Boujon comme artiste culinaire n'est plus à faire ; elle est l'organisatrice par excellence des grands banquets. Le dîner-bal-souper de 240 couverts donné par M. Bach-thai-Buoi à l'occasion du mariage de son fils et le bal de l'Amicale Bretonne comptent parmi les succès de l'hiver 1921-1922. L'Hôtel de France,

avec son jardin, est un paradis pour les enfants, d'habitude si malheureux dans les hôtels où ils ne savent où aller jouer.

Les dames qui, dans tant d'hôtels, n'ont de choix qu'entre leur chambre ou une salle de café bruyante et enfumée, ont à leur disposition, à l'Hôtel de France, un vaste salon, gai, confortable où elles peuvent lire ou faire de la musique, recevoir leurs amies ou s'isoler dans un coin avec leurs travaux d'agrément

Un garage est à la disposition des clients venant en automobile.

Enfin, initiative hardie pour notre époque, l'hôtel a un nom français. Ce n'est ni un Majestic, ni un Titanic, ni un Ritz, ni un Kolossal, ni un Victoria, un Regina, un Palace, un Carlton, c'est un Hôtel de France.

Sous un si heureux patronage, il ne pouvait que prospérer. C'est ce qui est arrivé. Pour retenir une chambre comme pensionnaire, il faut s'inscrire des semaines à l'avance. Quelle preuve faut-il de plus que l'Hôtel de France venait à son heure, répondait à un besoin ?

---

## PETITE LEÇON DE LIBÉRALISME PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ...

La crise du logement  
par H. CUCHEROUSSET.  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 juillet 1922)

[...] Une quatrième et excellente arme contre cette crise nous est fournie par les hôtels.

Nous ne partageons nullement l'avis d'un de nos confrères qui invitait récemment la justice à chercher noise à nos hôteliers accusés d'accaparer les maisons pour les louer en garnis.

Certes, cela eu fait gagner quelques milliers de piastres aux avocats (C. Q. F. D. peut-être ?) Mais on ne voit finalement pas comment cela aurait rendu vacant un logement de plus.

Accuser les hôtels de rendre la crise plus intense est une absurdité, au Tonkin du moins. [...]

M<sup>lle</sup> Boujon a loué à long bail un pâté de cinq maisons où logeaient auparavant des étudiants annamites de l'Université, et, avant ceux-ci, six familles européennes. M<sup>lle</sup> Boujon a transformé, par aménagements et constructions, ce pâté de maisons en un bel hôtel de familles : l'Hôtel de France, de 25 chambres et appartements. Donc, 25 personnes ou familles peuvent ainsi trouvera se loger là où il n'y en avait jadis que six. Et dans ce cas, l'accusation portée contre les hôtels atteint le comble de l'injustice, puisque, avant l'hôtel, ces immeubles se trouvaient retirés du nombre mis à la disposition des Européens. [Exemples du Coq d'or et du Métropole]

Voilà donc trois hôtels qui, dans la seule ville de Hanoï, augmentent de cent le nombre des chambres et appartements disponibles et vous venez les accuser d'accentuer la crise du logement ! Croyez-vous que les magistrats, avocats, huissiers, greffiers et autres à qui vous voulez-vous en remettre pour parer à la crise vous apporteront un meilleur remède ? Pas plus que les politiciens auxquels nos compatriotes de France ont la naïveté de demander de faire quelque chose pour eux.

Et comment peut-on parler d'accaparement dans une ville comme Hanoï où la concurrence hôtelière et si vive, avec huit hôtels européens, trois ou quatre pensions de

famille, des hôtels Japonais et, chose qui n'existait pas autrefois, des hôtels annamites ? Essai timide, mais qui marque un point de départ intéressant. [...]

Le mal porte donc en lui-même son remède. Les hôtels sont-ils toujours bondés : c'est qu'ils sont insuffisants pour la ville ; alors laissez-les hausser leurs prix, leurs bénéfices les inciteront à construire ; et susciteront de la concurrence et le nombre des chambres disponibles augmentera, ce qui finira par amener une baisse des prix. Que si vous voulez leur lancer les tribunaux et les commissaires de police dans les jambes, aucun hôtel ne s'agrandira, certains liquideront et personne d'autre n'ira placer son argent dans une industrie dont la loi limite les recettes, mais ne garantit pas les pertes.

Casse-cou, crions-nous donc, aux interventionnistes ! C'est vous qui risquez bien de créer la vie chère et d'intensifier la crise du logement ! [...]

---

La fin de la vie chère : premiers indices  
par H. CUCHEROUSET.  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 juillet 1923)

[...] Si l'on avait écouté certaines personnes, les tribunaux auraient empêché les hôtels d'augmenter leurs prix. Il en serait résulté que les hôteliers, au lieu de construire auraient cherché d'autres placements licites, car tel qui entend limiter à 7 % le rapport des maisons d'autrui, fait lui-même du prêt à la petite semaine à 18 % ou de la spéculation, qui est une autre forme de l'usure. On a finalement fichu la paix aux hôteliers, les tribunaux du moins, car le public ne s'est pas fait faute d'enguirlander les « vautours » — Néanmoins, roquet qui aboie ne mord pas, et les hôteliers ont profité et le métier est apparu des plus lucratifs. Résultats, à Hanoï : le Métropole\*, construit, de 75 chambres passe à 105 ; Le Coq d'Or\*, construit, et fameusement bien aussi, et de 12 chambres il passe à 56 ; L'Hôtel de France se crée avec 22 chambres ; l'Hôtel des Colonies\* et Hanoï Hôtel\* s'agrandissent. Au total, les hôtels de Hanoï doublent leurs chambres en moins de quatre ans. À Haïphong, l'Hôtel de l'Europe ajoute un bâtiment de 16 chambres, deux nouveaux hôtels s'ouvrent.

À Hanoï, on peut considérer la hausse comme arrêtée dans les hôtels de deuxième ordre ; sur le point de faire place à la baisse dans les hôtels de premier ordre. [...]

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mai 1925)

Hôtel de France. — Nous apprenons que monsieur Victor Frégier, ancien propriétaire de la Villa des Lauriers à Bandol, arrivé par dernier courrier, vient de se rendre acquéreur de l'Hôtel de France à compter du 25 avril 1925.

Le nouveau propriétaire de l'Hôtel de France s'efforcera de donner toute satisfaction à la clientèle qui voudra bien l'honorer de sa confiance.

---

Q.G. DE L'AMICALE DES PROVENÇAUX  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 avril 1927)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Amicale\\_Provencaux-Hanoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Amicale_Provencaux-Hanoi.pdf)

Sous ce titre, le groupe amical des Provençaux tiendra sa première réunion, le mardi 5 avril 1927, à 18 heures, dans les salons de l'Hôtel de France où les adhésions sont reçues.

---

LE BANQUET DE LA SARTAN  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mars 1928)

.....  
Cinquante convives prirent place et firent honneur à la succulente cuisine et aux vins généreux de l'ami Frégier, digne héritier des saines et bonnes traditions de l'Hôtel Nègre-Coste, dont les vieux Aixoïis se souviennent toujours.

---

TONKIN  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1930)

M. Frégier a cédé l'Hôtel de France, à Hanoï, à M. Peckre-Delorme <sup>1</sup>.

---

HANOÏ  
CHRONIQUE DE LA VILLE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 octobre 1930)

À l'hôtel de France. — M. et madame Frégier vont bientôt nous quitter ; nous avons cependant encore le temps de leur faire nos adieux.

Aujourd'hui, M. et madame Peckre-Delorme prennent la succession de M. et de M<sup>me</sup> Frégier, et en lisant les menus que nous publions dans cette chronique, on verra tout de suite que M. et madame Peckre-Delorme tiennent à suivre les bonnes traditions de la maison et à donner d'emblée entière satisfaction à la clientèle.

C'est avec plaisir que nous revoyons parmi nous madame Peckre, née Irma Delorme, l'aimable fille de notre vieil et regretté ami M. Delorme, dont toute la vie s'écoula à Hanoï.

À M. et à M<sup>me</sup> Peckre-Delorme nous adressons nos meilleurs souhaits de réussite.

\*  
\* \* \*

Hôtel de France  
Menu du 1<sup>er</sup> novembre 1930  
LUNCH  
Potage Crecy  
Hors-d'œuvre variés  
Sardines à l'huile  
Bouillabaisse provençale  
Civet de lapin forestière  
Entrecôte grillée

---

<sup>1</sup> Edmond-Louis Peckre, employé de commerce, marié avec Irma Delorme, fille d'un commerçant de Hanoï (*L'Avenir du Tonkin*, 12 février 1923).

Pommes Pont-Neuf  
Génoise au Sucre  
Fromages  
Dessert  
Café

\*  
\* \*

Hôtel de France  
Diner du 1<sup>er</sup> novembre  
Petite marmite  
Vieille grillée rémoulade  
Médallions de sanglier sur épinards à la crème  
Volaille Pochée truffée  
Pommes persillées  
Salade de laitues  
Saint-Honoré Fromages  
Dessert  
Café  
Repas à 1 p. 50

---

HANOÏ  
LA VIE MONDAINE  
LE MARIAGE JEAN GROUPIERRE — SUZY PECKRE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mai 1931)

Mercredi, à 17 heures 30, en l'église cathédrale, a été célébré le mariage de M. Jean Groupierre, secrétaire des polices de l'Indochine, fils de nos très estimés concitoyens madame et M. F. Groupierre, chef de bureau à la résidence supérieure, avec mademoiselle Suzy Peckre, la gracieuse belle-fille et fille de madame et de M. Peckre-Delorme, les aimables propriétaires de l'Hôtel de France.

Rarement — comme le faisait observer quelqu'un —, le chœur reçut pour un mariage plus belle parure de fleurs blanches.

M. Peckre conduisit sa fille — bien jolie sous les voiles blancs — à l'autel, tandis que madame Groupierre y conduisait son fils, tous suivis de M. Groupierre et de madame Peckre, et du service d'honneur qui comprenait. M. G. Blancsubé et M<sup>lle</sup> Guignet — M. Le Jariel et M<sup>lle</sup> Pouillet-Osier, M. Jean Manikus et M<sup>lle</sup> Colette Gehin, M. J. Baudot et M<sup>lle</sup> Marliangeas, charmant ensemble de fraîcheur, de jeunesse, et d'élégance.

Un deuil récent ayant frappé M. Peckre dans ses plus chères affections, la musique fut bannie de la cérémonie religieuse comme elle devait l'être de la réunion familiale qui suivit, mais les touchantes et affectueuses paroles du curé de la paroisse suffiront pour laisser aux jeunes époux un souvenir précieux de leur mariage à l'église, mariage que tint à honorer de sa présence Sa Grandeur Monseigneur Gendreau.

.....

---

HANOÏ  
AVIS DE DÉCÈS

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 janvier 1932)

Madame Veuve Henri Delorme ; M<sup>lles</sup> Suzanne et Françoise Delorme ; M. Louis René Delorme ; M<sup>me</sup> et M. Peckre-Delorme ; M<sup>me</sup> et M. De François-Delorme ; M<sup>me</sup> et M. Blanchet-Delorme, ont la douleur de faire part de la mort de

monsieur Henri Delorme,  
brigadier des Douanes et Régies

leur mari, père, frère et beau-père décédé dans sa 42<sup>e</sup> année, à l'hôpital de Lanessan.

Les obsèques auront lieu le 20 janvier à 7 h. 30.

On se réunira à l'hôpital de Lanessan.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

---

HANOÏ

---

EN FLANANT

II

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1932)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi\\_Commerces-1932-1933.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi_Commerces-1932-1933.pdf)

.....  
D'un bond me voila à l'Hôtel de France, dont M. et madame Peckre-Delorme ont su faire un établissement de premier ordre et qui est très en vogue. Tout est frais, propre, net. La grande salle à manger est vraiment imposante ; on n'y sert que de bonnes choses sous la surveillance attentive d'un homme du métier ; le salon de réception est gai, bien éclairé ; les chambres sont confortables.

---

*Annuaire général de l'Indochine*, 1933, p. 537 :

Hôtel de France, Hanoï

Peckre Delorme.

---

ÉTAT CIVIL  
NAISSANCES

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1<sup>er</sup> juillet 1933)

Hanoï. — Peckre Delorme Michelle, fille des propriétaires de l'Hôtel de France.

---

HANOÏ

---

EN FLANANT

IV

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1933)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi\\_Commerces-1932-1933.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi_Commerces-1932-1933.pdf)

.....  
L'Hôtel de France est le plus charmant refuge qui se puisse imaginer : de beaux salons, bien aérés, bien éclairés et meublés avec goût ; un jardin tout de fraîcheur avec



ses pelouses vertes et son jet d'eau ; une vaste salle à manger, objet de soins très attentifs ; une cuisine moderne où l'on sait cuisiner toute la gamme des bons petits plats et préparer de fines pâtisseries. M. et madame Peckre-Delorme sont aux petits soins pour la clientèle, et la bonne renommée de l'Hôtel de France vole de bouche en bouche.

---

HÔTEL DE FRANCE  
Angle bd Rollandes et Dong-Khanh  
particulièrement recommandé aux familles  
et aux personnes séjournant à Hanoï  
CUISINE EXTRÊMEMENT SOIGNÉE  
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 50)



HANOÏ  
Service funèbre solennel  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 juin 1934)

Jeudi matin, à 7 heures, en l'église cathédrale de Hanoï, qui avait revêtu, pour la circonstance, sa grande parure de deuil, un service funèbre solennel a été célébré pour le repos de l'âme de M. Paul Guiguet, commis de 1<sup>re</sup> classe du service Voies et Bâtiments de la Cie du Yunnan, ancien combattant.

Au droit du catafalque flanqué de cierges, se tenaient M<sup>me</sup> Vve Paul Guiguet et ses enfants, qu'entouraient M et madame Peckre-Delorme, propriétaires de l'Hôtel de France, et des intimes Rarement on vit assistance aussi nombreuse.

.....

---

EN FLANANT  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1934)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi\\_Commerces-1932-1933.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hanoi_Commerces-1932-1933.pdf)

.....



Il se fait déjà tard quand nous arrivons au voisinage de l'Hôtel de France. Des cuisines se dégagent -une bonne odeur : le dîner doit être appétissant. Si j'osais, je demanderais leur avis aux nombreuses personnes qui ont pris place, à cette heure, dans la vaste salle à manger, baignée de lumières et où tout charme : la tenue et la propreté des boys, les nappes immaculées, l'argenterie et les cristaux, la décoration murale enfin.

Tout est soigné, frais, coquet dans l'établissement de M. et de madame Peckre Delorme, que seconde avec dévouement madame Guiguet qu'un deuil bien cruel est venue frapper cette année.

Les chambres pourvues d'eau chaude et d'eau froide en permanence, les salons, tout respire le confort : aussi l'hôtel ne désemplit pas.

Publicité

**HOTEL DE FRANCE**

ANGLES B<sup>d</sup> ROLLANDES & B<sup>d</sup> DONG-KHANH — HANOI  
*Adresse Télégraphique : HOTEL - FRANCE — HANOI*  
*Téléphone : N° 307*  
*R. C. N° 369*

▼

**PLEIN CENTRE  
 CONFORT MODERNE  
 CUISINE SOIGNÉE  
 GARAGES — JARDIN**

**PECKRE - DELORME**  
 PROPRIÉTAIRE

*PRIX SPÉCIAUX POUR FAMILLES ET LONGS SÉJOURS*

(Amicale tonkinoise des anciens combattants, *Annuaire*, 1935, p. 140)

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE  
 L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

| N° matricule | Nom et prénom   | Profession               | Adresse |
|--------------|-----------------|--------------------------|---------|
| 510          | Peckre (Edmond) | Hôtelier Hôtel de France | Hanoï   |

Élections municipales de Hanoï  
 (*Chantecler*, 9 mai 1935, p. 3)

Peckre Edmond, hôtelier, ancien combattant.

Banquet des Ga's d'Ch' Nord  
(*Chantecler*, 30 septembre 1937, p. 4)

Hier, dimanche 26 septembre 1937, à 10 heures, dans les salons de l'Hôtel de France à Hanoï, a eu lieu la 2<sup>e</sup> réunion générale des Ga's d'Ch' Nord. Le comité sortant remit ses fonctions et un nouveau comité fut élu sous la présidence de M. Wintrebert, résident de Hung-Yen. Des décisions importantes ont été prises qui donneront une impulsion nouvelle à l'activité des Ga's d'Ch' Nord. Une somme de 100 \$ 00 a été accordée à une société de bienfaisance de la place. Après cette réunion tant amicale qu'apéritive, un [banquet préparé par M. Peckre, Ga's d'Ch'Nord lui-même](#), régala tous les convives. On vit défiler la pâté des Ardennes, les tournedos à la lilloise et le gigot à la calaisienne. M. Coulier, doyen du groupement, remplaçant M. Lavallée indisposé, prononça une allocution émue. Il encouragea tous les Ga's d'Ch' Nord à rester unis dans un esprit de solidarité et d'appui moral mutuel. Il exprima l'espoir que la manifestation présente ferait exemple et engagerait les enfants du Nord de la France et de la Belgique à se regrouper aussi nombreux et aussi ardents qu'autrefois.

---

N° 3423  
Tribunal d'arbitrage du Tonkin  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 décembre 1937, pp. 6242-6247)

b) Industrie hôtelière  
Membres suppléants  
Peckre, directeur de l'Hôtel de France, 17, bd Đông-khanh, Hanoï

---

OBSÈQUES DU COMMANDANT DEMOGUE,  
secrétaire général de l'Office colonial des anciens combattants  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1940)

Dans l'assistance :  
Peckre-Delorme, hôtelier

---